

Petit jeu estival : essayez de reconnaître les phrases prononcées par Blachier et celles prononcées par Hitler

written by Alice Roy | 18 juillet 2021



Les non-vaccinés c'est *Mon Combat*...

Dans ces phrases, il s'agit toujours d'« anti-vax », dénomination volontairement fautive dont le gouvernement se sert pour fomenter la guerre civile dans son propre pays. Cependant, certaines de ces phrases n'ont pas été prononcées par Martin Blachier le 13 juillet 2021 sur LCI. Elles ont été écrites par un artiste peintre raté devenu tristement célèbre et se référaient à un autre ennemi collectif, lui aussi particulièrement dangereux, le Juif.

Petit jeu estival : essayez de reconnaître les phrases réellement prononcées par Martin Blachier

Il y a une guerre et cette guerre est contre les anti-vax. C'est notre vrai ennemi collectif. Il faut qu'on prenne

l'habitude d'être extrêmement ferme. Un combat commun contre l'ennemi commun qui est l'anti-vax[1]. Ils utilisent les pires méthodes et font extrêmement mal dans le monde entier. C'est donc dans ce pays que commencera la lutte contre le danger que les anti-vax font courir au monde entier[2]. Ce sont des gens qui n'ont aucun scrupule. Toute leur activité n'est tenue en bride par aucune sorte de scrupules de morale[3]. Leur habileté, ou pour mieux dire leur absence de scrupules, sait toujours trouver de nouvelles ressources[4]. Ils n'hésitent pas à utiliser tous les arguments possibles. Ce sont des gens qui disent des contrevérités. Il y a le souhait de certaines personnes de contaminer le cerveau des gens avec de fausses idées. Les armes des anti-vax sont le mensonge et la calomnie[5]. Ils agissent comme les pires des bacilles et empoisonnent les âmes[6]. L'influence que les anti-vax exercent grandit d'une façon effrayante[7]. Notre vrai ennemi, c'est l'influence des anti-vax.

[1] *Mein Kampf*, La Bibliothèque électronique du Québec, Collection « Polémique et propagande », Tome 1, p. 634.

[2] *Ibid.*, Tome 2, p. 467.

[3] *Ibid.*, Tome 1, p. 567.

[4] *Ibid.*, Tome 1, p. 547.

[5] *Ibid.*, Tome 1, p. 505.

[6] *Ibid.*, Tome 1, p. 118.

[7] *Ibid.*, Tome 1, p. 553.